



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

PROJET CROISSANCE ECONOMIQUE

RAPPORT FINAL DE LA CONFERENCE TRANSFRONTALIERE SUR LE CORRIDOR DAKAR –BAMAKO 20-21 MAI 2011 A KAYES

Date: May 26, 2011

This report is made possible by the support of the American People through the United States Agency for International Development (USAID). It was prepared by the consulting firm Challenge Group for International Resources Group (IRG).

PROJET CROISSANCE ECONOMIQUE

RAPPORT FINAL DE LA CONFERENCE TRANSFRONTALIERE SUR LE CORRIDOR DAKAR – BAMAKO LES 20 ET 21 MAI A KAYES (MALI)

Numéro du Contrat : 685-I-00-06-00005-00

Contrat No./Purchase Order : N° 7005-002-54-128

Numéro du livrable : Livrable N°5

Date de dépôt du rapport : 26/05/2011

Soumis à l'IRG par CHALLENGE GROUP

DISCLAIMER

The author's views expressed in this publication do not necessarily reflect the views of the United States Agency for International Development or the United States Government

TABLE DES MATIERES

1.	TERMES DE REFERENCE DE LA CONFERENCE.....	1
2.	PROGRAMME DE LA CONFERENCE.....	4
3.	LISTE DES PARTICIPANTS DELEGATION SENEGAL.....	6
4.	MINUTES DES TRAVAUX DES ATELIERS THEMATIQUES.....	8
5.	MINUTES DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE	12
6.	RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA CONFERENCE FRONTALIERE.....	16
7.	ANNEXES.....	18
7.1.	LISTE DELEGATION SENEGALAISE PAR ATELIER.....	18
7.2.	RAPPORTS D'ATELIERS PREMIERE JOURNEE (présentation PowerPoint).....	20
7.3.	RAPPORT FINAL (Présentation PowerPoint)	20
7.4.	COMMUNIQUE CONJOINT.....	21
7.5.	DISCOURS DE CLOTURE DU PM SENEGALAIS	23
7.6.	DISCOURS DE CLOTURE DU PMMALIEN.....	27

ACRONYMES

CPI	Conseil Présidentiel de l'Investissement (Sénégal)
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires (Mali)
IICEM	Initiative Intégrée pour la Croissance Economique au Mali
PCE	Projet de Croissance Economique
PROMISAM	Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire au Mali
TPC	Taxe Préférentielle Communautaire
TRIE	Transit Routier Inter-états
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
WATH	West Africa Trade Hub
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	United States Agency for International Development

1. TERMES DE REFERENCE DE LA CONFERENCE

I. Contexte

Les exportations sénégalaises vers les pays de l'Afrique de l'Ouest se s'élèvent à 25 milliards 319 millions de Francs CFA au mois de Décembre 2010, en hausse de plus de 27% par rapport à la même période de l'année précédente, d'après l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Les exportations en direction du Mali qui se chiffrent à 20 milliards 135 millions de Francs CFA en représentent plus de la moitié, faisant de ce pays le premier client du Sénégal dans la zone.

Malgré cette vivacité des échanges entre les deux pays, l'axe Dakar-Bamako fait partie des corridors les plus tracassiers de la sous-région. En effet d'après le rapport de l'Observatoire des Pratiques Anormales du quatrième trimestre de l'année 2010, il existe plus de 28 postes de contrôles entre les deux capitales et les perceptions illicites s'élèvent à 43 000 francs CFA en moyenne par voyage.

Résultats de l'OPA du 1er Octobre au 31 Décembre 2010 :							
Contrôles, Prélèvements Illicites, Retards induits (Délais) par les temps d'arrêt par voyage							
Corridor	Distance parcourue sur chaque corridor en km	Nombre moyen de contrôles par voyage		Prélèvements illicites moyens en FCFA par voyage		Délais (en minute)	
		Total	Ratio sur 100 km	Total	Ratio sur 100 km	Total	Ratio sur 100 km
Tema – Ouagadougou	1057	23,31	2,20	18 894	1 787	245	23
Ouagadougou – Bamako	920	28,23	3,07	53 369	5 801	234	25
Lomé – Ouagadougou	1020	18,77	1,84	19 539	1 916	181	18
Bamako – Dakar	1476	28,15	1,91	47 314	3 206	441	30
Abidjan – Ouagadougou	1263	25,55	2,02	47 508	3 762	296	23
Abidjan – Bamako	1174	24,61	2,10	75 953	6 470	181	15

Pour lever les contraintes et promouvoir le commerce sous-régional, notamment les échanges avec le Mali, le groupe de travail N°1 du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) en charge des « Procédures administratives, application des textes, bonne gouvernance, lutte contre la corruption et contrats publics » d'une part et les structures maliennes intéressées par le développement des échanges maliens (CTRCA, PROMISAM, APCAM etc.) d'autre part, ont décidé d'organiser, avec l'appui technique et financier des projets PCE et IICEM de l'USAID, une conférence à la frontière entre le Sénégal et le Mali.

Cette conférence devrait réunir les acteurs à la base du secteur public et du secteur privé des deux pays.

Pendant deux jours toutes les contraintes qui entravent le commerce transfrontalier, déjà identifiées à la suite des travaux des comités sectoriels qui ont été mis en place dans les deux pays, seront mises sur la table et discutées en vue de trouver un consensus sur le diagnostic et un accord sur les modes opératoires de résolution des problèmes.

Après la mission de Kayes qui avait permis de valider les travaux des comités sectoriels et d'arrêter un document consensuel, il est apparu nécessaire que les deux comités d'organisation des deux pays s'accordent sur la méthodologie de travail et les modalités pratiques d'organisation de la rencontre. Le Comité conjoint s'est réuni à Bamako du 10 au 12 mars 2011 pour étudier les modalités pratiques d'organisation de la conférence et finaliser les documents de travail.

A cet égard, le comité conjoint a convenu d'organiser les travaux sous forme d'ateliers thématiques en s'appuyant sur le rapport élaboré à Kayes en décembre 2010. Les quatre thèmes retenus à cet effet sont les suivants :

1. Réglementation/Procédures,
2. Infrastructures et Equipements,
3. Dispositif de suivi/évaluation/communication,
4. Dispositif frontalier.

II. Objectifs

La conférence de Kayes constitue une étape terminale d'un long processus de réflexion et de travaux avec les acteurs du corridor ayant conduit à l'élaboration d'un document consensuel. Dans ce cadre, l'objectif global des travaux d'ateliers est d'affiner les propositions contenues dans le document de Kayes. Il ne s'agit nullement de ré ouvrir les débats sur les problématiques qui ont permis d'élaborer ce document de travail. Tout au plus, il peut être question d'améliorer certaines propositions existantes ou d'en rajouter d'autres qui s'avèreraient très pertinentes.

Plus spécifiquement, il s'agit pour chaque recommandation de :

- désigner les entités responsables
- préciser l'échéancier
- adopter des mesures d'accompagnement
- Adopter les mesures transitoires s'il y a lieu etc.

III. Méthodologie

Sur la base du document consensuel de Kayes, les travaux d'ateliers seront axés sur les thématiques suivantes :

1. Règlements/Procédures
 - examen des textes relatifs à la libre circulation des personnes et des biens et au transport inter-états
 - mesures de simplification et de facilitation des procédures
 - contrôles
 - Passage portuaire
2. Infrastructures et Equipements
 - Routes, Chemins de fer
 - Aires de stationnement et de repos
 - Aires de déstressage
 - Guichet unique électronique du commerce et du transport
3. Dispositif frontalier
 - Difficultés rencontrées à Kidira et Diboli
 - Construction de postes de contrôles juxtaposés et mesures alternatives transitoires
4. Dispositif de suivi/évaluation/communication
 - Développer une matrice de suivi des actions (indicateurs, outils d'évaluation, échéances, etc.)
 - Elaborer un plan de communication
 - Mettre en place un comité de suivi mixte Sénégal/Mali. Ce comité se chargera de mettre en place un plan de travail pour la mise en œuvre des recommandations.

Chaque atelier est présidé par 1 haut fonctionnaire, 2 pour le Sénégal et 2 pour le Mali.

Les travaux des ateliers seront restitués et validés en séance plénière. A l'issue de ces travaux, des mesures prioritaires à mettre en œuvre immédiatement seront identifiées. Ces mesures figureront dans le communiqué final de la conférence.

2. PROGRAMME DE LA CONFERENCE

1. PREMIER JOUR

8H30-9H00 : Arrivée des participants et inscription aux ateliers

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

9H00- 9H30 : Cérémonie d'ouverture

- *Mot de bienvenue du Maire de Kayes,*
- *Intervention de Mme le Ministre de l'Industrie, des Investissements et du Commerce du Mali,*
- *Intervention de Mr le Ministre des Transports Terrestres du Sénégal.*

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE.

9H30- 10H00 : Pause café

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

10H00- 13H00 Travaux d'atelier des groupes thématiques

- *Groupe 1 et 2 : Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE*
- *Groupe 3 : Lieu : Salle de conférence Kamankolé*
- *Groupe 4 : Lieu : Salle de conférence hôtel Bouna*

13H00- 15H00 : Pause déjeuner

Lieu : Hôtel Kamankolé

15H00- 17H00 Présentation et adoption des rapports des ateliers en séance plénière :

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

2. DEUXIEME JOUR

9h00 – 9h30 : Cérémonie d'ouverture

- *Mot de bienvenue du Maire de Kayes*
- *Mot de bienvenue de Monsieur le Gouverneur de Kayes*
- *Intervention de SE, Monsieur le Premier Ministre du Sénégal*
- *Discours d'ouverture de SE, Madame le Premier Ministre du Mali*

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

9h30 – 10h00 : Présentation du Rapport de synthèse des ateliers thématiques

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

10H00 – 10h30 : Pause café

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

10h30 – 12h30 : Amendements et adoption

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

12h30 – 15h30 : Pause déjeuner

Lieu : Hôtel Kamankolé

15h30 – 17h00 :

- *Lecture de la motion - Sénégal*
- *Communiqué final - Mali*

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

17h00 - 17h30 :

- **Intervention de SE, Mme le Premier Ministre du Mali**
- **Discours de Clôture par SE, Monsieur le Premier Ministre du Sénégal**

Lieu : Salle de conférence : Mansa Makan DIABATE

19h30 – 20h30 : Méchoui (offert par SE, Mme CISSE Mariam Kaïdama SIDIBE, Premier Ministre du Mali à son Homologue du Sénégal)

Lieu : hôtel Kamankolé

3. LISTE DES PARTICIPANTS DE LA DELEGATION SENEGALAISE

PREMIERE JOURNEE

1. M. Drame SECK, Directeur des Transports Terrestres
2. M. Mor Talla KANE, Président Groupe de Travail# 1 du CPI, APIX
3. Babacar BA, Conseiller Diplomatique Premier Ministre
4. Abdou SEYE, Conseiller Technique du Premier Ministre
5. M. le Colonel de Gendarmerie Sidya DHIEDHIOU, Haut Commandement de la Gendarmerie :
6. M. le Commissaire de Police Divisionnaire de Guediawaye M. Demba SARR, Direction Générale de la Sureté Nationale :
7. M. Moctar Doucoure, Inspecteur des douanes, Chef Bureau législation et Réglementation
8. Pape Souleye FAYE, Chef de Division, Direction Transports Terrestres
9. Boubacar DIEME, Chef de Division Direction de l'Industrie
10. M. Demba CAMARA, Cellule Nationale CEDEAO :
11. M. Pape Fara DIOP, Conseiller Technique du DG COSEC
12. Amadou DRAME, Secrétaire permanent Groupe de Travail #1 du CPI APIX
13. Claude Demba DIOP, DGA Nouvelles Minoteries Africaine (NMA)
14. Mass THIAM, Consultant
15. Mamadou FALL, Consultant
16. Houphouët THIAM, Consultant
17. Mamadou NDIAYE, Transporteur
18. Tamsir Ibrahima NIANE, Operateur Céréaliier
19. Mor Kane
20. Kalidou Thierno BA, Eleveur
21. Joseph SENE, Chambre Commerce
22. Rose KANE, Spécialiste Communication PCE
23. Souleye WADE, Senior Manager Environnement des Affaires et Commerce USAID/PCE
24. Moustapha LY, USAID
25. Victor POUYE, Directeur des Infrastructures, MICATTI
26. M. Moustapha NGOM, Chef du Bureau des Douanes de Kidira
27. M. Alpha Oumar DIALLO, Commissaire de la Police des Frontières, Kidira,
28. M. Ousmane DIONE, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Kidira,
29. Mme Astou SY, Chef du Bureau des Accords Régionaux, Direction du Commerce Extérieur :
30. Cheick FALL Chef de secteur Direction des Routes,
31. M. Iba Mar OULARE, Responsable de la coordination et suivi des projets UEMOA Ministère de l'Economie et des Finances :

32. M.Amsatou NIANG, Division Protection de la Forêt, Direction Eaux et Forêts :
33. Seydina Ababacar Mbengue, Conseiller Technique Direction de l'Élevage
34. M. Serigne Aliou DIOP, ASEPEX :
35. Ibrahima SY, Responsable transport et commerce du PCE
36. Assane GUEYE, COTECNA
37. Matar DIALLO, USETTA
38. Gérard MBAYE, SENCHIM
39. Cheick NAEL, TransRAI
40. Gora KHOUMA, Président CSCROA/ SG Syndicat Transport routier
41. Ibrahima SOW, Port de Dakar
42. Mamadou DIALLO, Maire de Kidira
43. Mor KANE, Operateur CEREALIER
44. Siley Mamadou SOW, Eleveur
45. Serigne MBAYE DIOP, GAINDE 2000
46. Matar TALL, AFAO
47. Souhaibou GUEYE, GES
48. Mamadou NDOMÉ, JICA
49. Sophie NDIAYE, Assistante Administrative, USAID/PCE
50. Mamadou SY, journaliste le Soleil
51. Ousmane FEDIOR, Journaliste Reussir
52. Barthélémy NGOM, Journaliste TV WALF
53. Khady SY, Journaliste 2 STV
54. Ibrahima DIALLO, Journaliste RTS
55. Mamadou Malaye DIOP, Conseiller Communication Premier Ministre
56. Mamby DIOUF, Journaliste, Gazette Magazine
57. Yolande Catherine NDIAYE, Journaliste radio RTS

DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée a vu la participation de l'ensemble de ceux qui étaient présents à la première journée en plus de la délégation gouvernementale composée comme suit :

1. Souleymane N. NDIAYE, Premier Ministre
2. Madame le Ministre des Transports Terrestres, Nafi NGOM
3. Aminata NIANE, Ministre Conseiller, DG APIX
4. Ministre Conseiller du NEPAD
5. Makhtar CISSE, Directeur Général des DOUANES,
6. Code MBENGUE, Directeur SURETE NATIONALE,
7. Abdoulaye FALL, Directeur HAUT COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE,
8. Bara SADY, Directeur PORT
9. Kevin MULLALLY, Directeur USAID Senegal
10. Peter TRENCHARD, Directeur BCE, USAID SENEGAL
11. Andy KECK, Directeur Projet Croissance, Économique USAID Senegal
12. Madior Bouna NIANG, Vice President CNP
13. Mansour CAMA, Président CNES
14. Mamadou Lamine NIANG, Président CCIAD

4. MINUTES DES TRAVAUX DES ATELIERS THEMATIQUES

Démarrage : 09h15

MOT DE BIENVENUE

La conférence a été présidée par Madame le Ministre Malien de l'Industrie des Investissements et du Commerce du Mali.

Dans son allocution d'ouverture Madame le Ministre salue l'assistance et souligne l'importance des ateliers thématiques préparatoires à la conférence transfrontalière ; elle revient sur les étapes franchies à date et se félicite de la forte mobilisation des Etats Malien et Sénégalais mais aussi les secteurs privé nationaux.

DESIGNATION DES PRESIDENTS DE SEANCE ET RAPPORTEURS POUR CHAQUE ATELIER

Les parties Malienne et Sénégalaise s'accordent sur ce qui suit relativement à la désignation des Présidents de séance et rapporteurs :

ATELIER No 1 : Réglementation et Procédures sera co-présidé par Messieurs :

- Monsieur Mor Talla KANE, Président du Groupe de Travail No 1 du CPI
- Monsieur Ousmane Albou Kader Toure, DG Adjoint des Transports Terrestres Maritimes et Fluviaux
- **RAPPORTEURS**
 - Mr Mamadou Thiero – Chef division organisation du trafic DMTTMF
 - Mr Modibo Keita – Chef division commerce extérieur DMCC
 - Mr Sékou Maiga - SYTRAM
 - Mr Amadou Dramé - Secrétaire permanent du CPI
 - Mr Seydou Diallo - CMC

ATELIER No 2 : Infrastructures et équipements sera co-présidé par Messieurs :

- Monsieur Dramé SECK, Directeur des Transports Terrestres - SENEGAL
- Monsieur Malick KASSE, Chef de Division Etudes et planification à la Direction Nationale des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux – MALI

- **RAPPORTEURS**

- Mr Mamadou FALL – Consultant Groupe CHALLENGE - SENEGAL
- Mr Cheikh FALL – Chef de section à la Direction des routes - SENEGAL
- Mr Bouna SEMEIGA – Direction Nationale des routes - MALI
- Mr Ousmane DIABATE - Directeur Régional des routes de Kayes- MALI

ATELIER No 3 : Dispositif frontalier Diboli-Kidira sera coprésidé par Messieurs :

- Le Colonel Sidya Diedhiou, Commandant de la légion de Gendarmerie Ouest / Sénégal
- Le Colonel Modibo Maiga, Directeur Général des Douanes du Mali

- **RAPPORTEURS**

- Monsieur : Papa Souleye Faye / Ingénieur à la Direction des Transports Terrestres Sénégal
- Monsieur Houphouët Thiam / Consultant à Challenge Groupe DAKAR SENEGAL
- Monsieur Modibo Kanté / Inspecteur Des Douanes sous direction de la Réglementation de la Fiscalité et de la Relation Internationale

RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE DE CONDUITE D'ATELIER PAR LES PRESIDENTS DE SEANCE

L'objectif des ateliers décliné ci-après est rappelé au début de chacun des ateliers :

- Passer en revue les **recommandations issues de la 1^e réunion de Kayes**
- Préciser les **entités responsables de chaque action** au niveau des 2 Etats
- Etablir un planning de mise en œuvre avec **des propositions d'échéances pour chaque action**
- Elaborer une **synthèse à présenter en plénière incluant un choix de mesures prioritaires**

La méthodologie de travail adoptée est la suivante :

Etape No 1 : Présentation des obstacles et recommandations identifiées dans le rapport de base

Etape No 2 : Travaux de groupe pour compléter pour chaque action :

- Entités responsables par pays
- Proposition de dates de réalisation

Etape No 3 : Synthèse & Choix de mesures prioritaires

Au cours des ateliers l'ensemble des contraintes ont été présentées, précisées, certaines même ont été reformulées pour une meilleure compréhension. Il y a eu des échanges entre participants sur les rubriques correspondant à chaque thème d'atelier. Toutefois, l'ensemble des contraintes issues du Rapport de Kayes du 9 Décembre 2010 ont été validées lors des ateliers de même que les recommandations y afférentes.

Les 4 Ateliers se sont tenus dans une excellente ambiance de travail et 3 ateliers sur les 4 prévus ont pu rendre leur rapport dans les délais impartis. Par contre, l'Atelier No 1 relatif à la réglementation et les procédures a posé un certain nombre de problèmes aussi bien dans la conduite des travaux que dans la formulation du rapport.

En effet, il s'est prolongé jusque tard dans la nuit en raison de divergences des 2 parties sur l'opportunité d'inclure ou pas dans le rapport les contraintes identifiées par la partie Malienne postérieurement à la réunion de Kayes. Plusieurs personnalités dont Son Excellence l'Ambassadeur du Sénégal au Mali sont intervenues pour arrondir les angles et préciser qu'il ne saurait en aucun cas y avoir signature d'accords entre le Sénégal et la Mali avec à la clé des exceptions. Il a en particulier donné l'exemple de la taxe parafiscale qui s'est réglée juste avec un coup de fil entre les 2 Présidents. Ainsi après plusieurs interventions sur le sujet en plénière en présence des Ministres Sénégalais des Transports Terrestres et Malien de l'Industrie des Investissements et du Commerce il a été retenu de passer ces recommandations en revue dans la soirée et de les inclure au rapport final à soumettre aux 2 premiers ministres le lendemain.

Après la présentation des Rapports des Ateliers No 2, 3 et 4 qui n'ont pas soulevé d'exceptions particulières à part des recommandations de forme, une suspension de séance de 19h à 21h a été décidée pour permettre aux membres de l'Atelier No 1 d'harmoniser leurs positions et de finaliser leur rapport.

A la reprise des travaux à 21 h, le Rapport d'Atelier No 1 a été présenté et validé par les autorités.

En fin de compte la séance plénière a permis de passer en revue les rapports des 4 ateliers et de dégager les principaux points suivants qui, sur instruction des 2 Ministres, doivent être pris en compte dans l'élaboration du Rapport final à présenter aux Premiers Ministres le lendemain :

- 1. Rendre les recommandations plus précises par une meilleure reformulation de certaines d'entre elles**
- 2. Identifier et sérier les recommandations par ordre d'importance**
- 3. Insister sur les plans d'action relatifs au chemin de fer**
- 4. Développer les recommandations relatives au dispositif de suivi**
- 5. Préparer les mesures prioritaires à soumettre aux premiers ministres**

Par ailleurs, il est décidé que l'ensemble des rapporteurs devront se mettre à disposition pour l'élaboration du Rapport final en relation avec les consultants.

Le Rapport final à présenter a été finalisé à 03h40 et remis aux deux ministres à 08h.

5. MINUTES DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

Démarrage : 10h30

La conférence a été coprésidée par le Premier Ministre Malien Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE et le Premier Ministre Sénégalais Maître Souleymane Ndéné NDIAYE. Les Premiers Ministres sénégalais et malien étaient accompagnés chacun, d'importantes délégations comprenant notamment des Ministres, des hauts fonctionnaires et officiers militaires, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers, et de la Société civile, et des acteurs privés impliqués dans les échanges commerciaux sur le corridor Dakar-Bamako. Les travaux de la conférence ont été précédés de la tenue la veille de plusieurs rencontres techniques préparatoires entre les experts des deux pays.

MOTS DE BIENVENUE

- **Monsieur le Maire de KAYES**
- **Monsieur le Gouverneur de KAYES**

ALLOCUTIONS

- **Monsieur le représentant du secteur privé Sénégalais**
- **Monsieur le représentant du secteur privé Malien**
- **Madame le représentant de l'USAID Mali**

INTERVENTION

- **SE Monsieur le Premier Ministre du Sénégal**

DISCOURS D'OUVERTURE

- **SE Madame le Premier Ministre du Mali**

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, les deux Premiers Ministres ont réaffirmé la ferme volonté de leurs Excellences Monsieur Amadou Toumani TOURE, et Maître Abdoulaye WADE, respectivement, président de la République du Mali et président de la République du Sénégal, de raffermir davantage les relations séculaires d'amitié, de bon voisinage et de fraternelle coopération existant si heureusement entre les deux pays. A cet égard, les deux chefs de gouvernement ont réitéré leur ferme détermination à travailler en étroite collaboration pour consolider les relations de coopération bilatérale, en vue du renforcement de l'intégration régionale, nécessaire à l'essor économique et au mieux être de leurs populations respectives.

12h

PRESENTATION DU RAPPORT DE SYNTHESE DES ATELIERS THEMATIQUES

Par Madame le Ministre Malien de l'Industrie des Investissements et du Commerce

Madame le Ministre présente à l'assistance l'ensemble du rapport articulé comme suit :

1. **Introduction**
2. **Rappel de la méthodologie**
3. **Rapport Atelier « Réglementation & Procédures »**
4. **Rapport Atelier « Infrastructures et Equipement »**
5. **Rapport Atelier « Dispositif Frontalier DIBOLI-KIDIRA »**
6. **Rapport Atelier « Dispositif de suivi-évaluation »**

DISCUSSIONS DE GROUPE

Les échanges entre les deux parties malienne et sénégalaise ont porté sur les questions clés, relatives à la libre circulation des personnes et des biens sur le corridor Dakar-Bamako, visant à identifier et à lever les entraves à la fluidité des échanges transfrontaliers. La conférence a adopté le rapport conjoint des experts qui identifie les contraintes majeures au développement des échanges sur le corridor et a formulé les recommandations appropriées. Les deux parties se sont engagées à mettre en œuvre les recommandations issues des travaux de la Conférence. Ainsi, les deux parties ont convenu de la mise en place d'un Comité Paritaire de Suivi et d'Evaluation dont le mandat est de veiller à la mise en œuvre des recommandations de la Conférence, à travers un Plan d'Actions qui sera élaboré sans délai.

La conférence s'est déroulée dans une atmosphère de parfaite cordialité et grande fraternité dans l'esprit des relations historiques et privilégiées qui existent entre les deux pays sous l'impulsion dynamique de leurs Excellences Amadou Toumani TOURE et Maître Abdoulaye WADE. Les deux parties, ont adressé leurs vifs remerciements à l'USAID et aux partenaires qui les ont accompagnés tout le long du processus d'organisation de la conférence.

Clôturant la conférence transfrontalière de Kayes, les Premiers ministres du Sénégal et du Mali ont réaffirmé leur ferme volonté de matérialiser les conclusions issues de cette rencontre sur la fluidité des échanges sur l'axe Dakar-Bamako. Les deux Premiers ministres, M. Souleymane Ndéné Ndiaye et Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé qui étaient accompagnés des membres de leur gouvernement, dont les ministres en charge du secteur des transport, de l'investissement et du commerce, ont réaffirmé la ferme volonté des deux chefs d'Etat de raffermir davantage les relations séculaires d'amitié, de bon voisinage et de fraternelle coopération existant entre les deux pays.

De l'avis du Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye les assises, traduisent toute l'importance que les autorités maliennes accordent à la consolidation des relations plurielles, anciennes et fécondes entre le Sénégal et le Mali. Le chef du gouvernement sénégalais a pris l'engagement, au nom du gouvernement sénégalais, « de mettre en œuvre avec la plus grande diligence les recommandations pertinentes qui ont été formulées par

cette conférence pour assurer la fluidité et la prospérité du commerce transfrontalier entre le Mali et le Sénégal ».

Au chapitre des difficultés constatées dans le secteur des transports ferroviaires sur l'axe Dakar-Bamako, il a estimé que pour « soulager la route, il faudra faire des investissements sur le trajet entre Dakar et Bamako ».

Selon lui, le projet de construction de chemin de fer sur l'axe Dakar Bamako est celui du gouvernement du Sénégal et vise à mettre en place des rails à grand écartement entre Dakar et Bamako, et a été prévu dans le cadre du NEPAD. « Ce projet existe et nous sommes en train de faire les études pour le rendre viable et faisable », a-t-il rappelé.

Le Premier ministre Malien, Mme Sidibé a quant à elle déclaré « Il est important de souligner ici que certaines contraintes majeures faisant entrave à la fluidité des échanges commerciaux entre le Sénégal et Mali ont, fort heureusement, fait l'objet d'accord entre les deux parties comme le révèle le rapport final qui vient de nous être soumis ce matin ». Rappelant les nombreuses contraintes qui plombent la libre circulation des biens et des personnes sur cet axe, elle a également noté des mesures urgentes ont été retenues par les deux gouvernements du Mali et du Sénégal, dont l'élaboration sans délai d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations et la mise en place d'un comité de suivi qui se réunira alternativement au Sénégal et au Mali une fois par trimestre. Elle a assuré que l'engagement a été pris par les deux parties de veiller à l'exécution effective des missions confiées à ce comité et de ne ménager aucun effort pour soutenir le développement du transport ferroviaire entre les deux pays comme une alternative à la route.

Les deux parties ont remercié les partenaires techniques et financiers, en particulier l'USAID pour sa contribution à l'organisation et à la tenue de la Conférence de Kayes. « Notre forte présence et notre appui financier et technique sont la traduction de l'importance que le gouvernement des Etats unis accorde au commerce transfrontalier », a lancé pour sa part, la directrice de l'USAID au Mali, Mme Rebecca Black.

Mme Black a réitéré l'engagement du gouvernement américain à appuyer les actions susceptibles d'améliorer le commerce transfrontalier à brève échéance. Pour sa part, le président du Conseil présidentiel de l'investissement (CPI), et par ailleurs, représentant du secteur privé sénégalais, Mor Talla Kane a déclaré que les secteurs privés des deux pays portent une attention particulière à l'application effective des recommandations qui sanctionnent deux années d'un engagement des parties prenantes. Il a profité de l'occasion pour saluer l'ouverture d'esprit et la disponibilité des partenaires de l'administration avec lesquels le secteur privé a collaboré dans l'intérêt des deux pays. Il a réitéré « l'engagement d'assumer sa responsabilité pleine et entière dans la mise en œuvre des recommandations issues de ces assises ».

Pour le représentant du secteur privé malien, Monsieur Idrissa Diallo, ces deux jours de travaux tenus sous la clairvoyance des ministres des transports et du commerce du Mali et du Sénégal, ont permis au secteur privé de poser un diagnostic clair et précis des obstacles et entraves, tout en définissant les goulots d'étranglement de la fluidité des échanges commerciaux entre les deux pays.

Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE, a remercié son homologue Sénégalais et sa délégation pour leur contribution précieuse à l'atteinte des résultats de la conférence et leur a souhaité un bon retour au Sénégal.

Les deux Premiers Ministres ont appelé à une exécution correcte des conclusions et recommandations de la Conférence notamment à travers le mécanisme de suivi et d'évaluation.

MESURES PRIORITAIRES AYANT FAIT L'OBJET D'UN COMMUNIQUE CONJOINT SENEGAL / MALI

Les mesures prioritaires à mettre en œuvre immédiatement sont les suivantes :

- L'opérationnalisation du Transit Routier Inter-états (TRIE) unique entre les deux pays avant le 01 juillet 2011 date butoir. Elle consistera notamment en l'utilisation d'un carnet unique TRIE, et la mise en place d'une caution unique TRIE par la signature du protocole entre les chambres de commerce du Mali et du Sénégal et l'identification des véhicules de transport inter-états par un macaron ;
- La suppression de toutes sortes de pratiques illicites le long du corridor conformément au Traité de l'UEMOA et au Protocole de la CEDEAO, relatifs à la libre circulation des personnes et des biens ;
- La réduction à trois (03) du nombre de postes de contrôle (un au départ, un à la frontière et un au lieu d'accomplissement des formalités), conformément à la Directive n°08/2005/CM/UEMOA en date du 16 décembre 2005 relative à la réduction des points de contrôle sur les axes routiers inter-états de l'UEMOA et à la Décision n°15/2005/CM/UEMOA en date du 16 décembre 2005, portant modalités pratiques d'application du plan régional de contrôle sur les axes routiers inter-états de l'UEMOA. A cet effet, tous les autres postes ou points de contrôle doivent être supprimés et un effort des deux parties se fera en vue de la réalisation rapide des mesures d'accompagnement, comme la construction des postes de contrôle juxtaposés ;
- Le respect de la charge à l'essieu de 11,5 tonnes en conformité avec le règlement n° 14/2005/CM/UEMOA, en date du 16 décembre 2005 par la mise en place dans les villes de départ d'équipements de pesage et de contrôle ;
- La réalisation effective des programmes d'entretien routier du corridor. Sur ce point, les deux parties s'engagent à trouver les financements nécessaires, notamment auprès des institutions communautaires.

Fin des travaux : 17h30

6. RECOMMANDATIONS

ISSUES DE LA

CONFERENCE

FRONTALIERE

Pour lever les contraintes et promouvoir le commerce sous-régional, notamment les échanges avec le Mali, le groupe de travail N°1 du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) en charge des « Procédures administratives, application des textes, bonne gouvernance, lutte contre la corruption et contrats publics » d'une part et les structures maliennes intéressées par le développement des échanges maliens (CTRCA, PROMISAM, APCAM etc.) d'autre part, ont décidé d'organiser, avec l'appui technique et financier des projets PCE et IICEM de l'USAID, une conférence à la frontière entre le Sénégal et le Mali. La conférence transfrontalière SENEGAL / MALI s'est tenue à KAYES les 20 et 21 mai 2011.

L'objectif général de la conférence frontalière Mali-Sénégal est d'améliorer le commerce entre les deux pays, notamment la circulation des produits agricoles, industriels et du bétail. Elle vise à clarifier tant au niveau des décideurs locaux que nationaux la réglementation, les procédures commerciales en vigueur en vue d'une compréhension mutuelle entre opérateurs privés et acteurs publics concernant la fluidité des biens et des marchandises dans l'intérêt des deux pays.

Les objectifs spécifiques de la conférence étaient :

- **d'identifier, sur le terrain, les obstacles à la circulation des marchandises et proposer des solutions pour lever ces obstacles ;**
- **d'élaborer un programme de travail pour la mise en œuvre des solutions ;**
- **de favoriser un mécanisme de suivi, de collaboration et de consultation entre les opérateurs privés et les autorités publiques impliqués dans le commerce entre les deux pays.**

Les discussions de groupe ont permis à l'issue de la conférence de formuler de façon concrète et consensuelle des suggestions pertinentes, susceptibles de favoriser l'atteinte des résultats de la conférence et présentées ci-dessous :

La synthèse des suggestions se présente comme suit :

DOMAINE	SUGGESTION
SUIVI	Institutionnaliser le dispositif de suivi de la conférence transfrontalière sous la forme d'un Comité Paritaire de Suivi et d'Evaluation SENEGAL / MALI incluant des membres des secteurs privés Sénégalais et Malien
SUIVI	Mettre en place une feuille de route précise pour le Comité Paritaire de Suivi et d'Evaluation
MOYENS	Doter le Comité Paritaire de Suivi et d'Evaluation de moyens d'intervention (logistique, pouvoir de décision, financement)
SENSIBILISATION ACTEURS	Intensifier les activités de communication autour de la tenue de la conférence
CHEMIN DE FER	Mettre en place un comité technique spécifique à la relance du chemin de fer

7. ANNEXES

7.1.LISTE DELEGATION SENEGALAISE PAR ATELIER

ATELIER 1			ATELIER 2		
REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES			INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
Nom		Fonction et Structure	Nom		Fonction et Structure
1	Tamsir Ibrahima NIANE	Opérateur céréalier	1	Mamadou NDIAYE	Transporteur
2	Kalidou Thierno BA	Eleveur - FEITLS	2	Drame SECK	Directeur des Transports Terrestres
3	Mor Talla KANE	Président Groupe de travail #1 CPI APIX	3	Pape Fara DIOP	Conseiller technique du DG COSEC
4	Abdou SEYE	Conseiller Technique du Premier Ministre	4	Cheikh NAEL	Directeur Exploitation TRANSRAIL
5	Demba SARR	Directeur Ecole Nationale Police	5	Gora KHOUMA	Président CSCROA/SG Syndicat du Transport Routier
6	Moctar Doucoure	Assistant du Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale, Direction Générale des Douanes	6	Ibrahima SY	Responsable Transport et Commerce du PCE
7	Boubacar DIEME	Chef de Division, Direction des Transports Terrestres	7	Cheikh FALL	Chef de Secteur Direction des Routes
8	Demba CAMARA	Cellule Nationale CEDEAO	8	Matar DIALLO	USETTA
9	Amadou DRAME	Secrétaire permanent Groupe de travail #1 du CPI	9	Amadou MBAYE DIOP	GAINDE 2000
10	Claude Demba DIOP	DGA Nouvelles Minoteries Africaines (NMA)	10	Victore POUYE	Directeur des Infrastructures
11	Mass THIAM	Consultant Groupe Challenge	11	Mamadou FALL	Consultant Groupe Challenge
12	Assane GUEYE	COTECNA	12		
13	Ismaila Konte	Chambre de Commerce	13		
14	Gérard MBAYE	SENCHEM			
15	Pape Ibrahima SOW	Port Autonome de Dakar			

ATELIER 3			ATELIER 4		
DISPOSITIF FRONTALIER			DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION		
Nom		Fonction et Structure			Fonction et Structure
1	Moustapha NGOM	Chef Bureau des Douanes de Kidira	1	Mamadou NDIOME	JICA
2	Alpha Oumar DIALLO	Commissaire de la Police des Frontières, Kidira	2	Mamadou Malaye DIOP	Conseiller en Communication du Premier Ministre
3	Abou THIOYE	Chef de Brigade des Eaux et Forêts de Kidira	3	Joseph SENE	Chambre de Commerce
4	Sidya DHIEDHIOU	Colonel de Gendarmerie, Haut Commandement de Gendarmerie	4	Rose KANE	Responsable Communication USAID/PCE
5	Pape Souléye FAYE	Chef de Division, Direction des Transports Terrestres	5	Babacar BA	Conseiller Diplomatique du Premier Ministre
6	Houphouët THIAM	Consultant, Groupe Challenge	6	Souhaïbou GUEYE	GES
7	Souléye WADE	Senior Manager Environnement des Affaires et Commerce USAID/PCE	7	Moustapha LY	USAID
8	Colonel Ismaila SARR	Commandant de Légion Gendarmerie, Zone Ouest, Tambacounda	8	Matar TALL	Représentant AFAO - Directeur général Etoile2000 Corporation
9	Mor KANE	Opérateur céréalier	9	Astou SY	Chef du Bureau des Accords Régionaux, Direction du Commerce Extérieur
10	Siléye Mamadou SOW	Eleveur	10	Amsatou NIANG	Division Protection de la Forêt
			11	Seydi Ababacar MBENGUE	Conseiller technique Direction de l'Elevage
			12	Serigne Aliou DIOP	Responsable SEEF ASEPEX
			13	Iba Mar OULARE	Responsable de la Coordination et suivi des projets UEMOA Ministère de l'Economie et des Finances

7.2.RAPPORTS D'ATELIERS PREMIERE JOURNEE



Présentation
Microsoft Office Powe

7.3.RAPPORT FINAL



Présentation
Microsoft Office Powe

7.4. COMMUNIQUE CONJOINT

Dans le cadre de la mise en œuvre effective des Traités et Protocoles de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que des Accords bilatéraux de coopération, s'est tenue les 20 et 21 mai 2011 à Kayes, la Conférence Transfrontalière sur la Fluidité des Echanges Commerciaux entre la République du Mali et la République du Sénégal.

Cette importante Conférence a été coprésidée par le Premier Ministre Malien Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE et le Premier Ministre Sénégalais Maître Souleymane Ndéné NDIAYE.

Les Premiers Ministres sénégalais et malien étaient accompagnés chacun, d'une importante délégation comprenant notamment des Ministres, des hauts fonctionnaires et officiers militaires, des représentants des Partenaires Techniques et Financiers, et de la Société civile, et des acteurs privés impliqués dans les échanges commerciaux sur le corridor Dakar-Bamako.

Les Travaux de la Conférence ont été précédés de la tenue de plusieurs rencontres techniques préparatoires entre les experts des deux pays.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, les deux Premiers Ministres ont réaffirmé la ferme volonté de leurs Excellences Monsieur Amadou Toumani TOURE, et Maître Abdoulaye WADE, respectivement, Président de la République du Mali et Président de la République du Sénégal, de raffermir davantage les relations séculaires d'amitié, de bon voisinage et de fraternelle coopération existant si heureusement entre les deux pays.

A cet égard, les deux Chefs de Gouvernement ont réitéré leur ferme détermination à travailler en étroite collaboration pour consolider les relations de coopération bilatérale, en vue du renforcement de l'intégration régionale, nécessaire à l'essor économique et au mieux être de leurs populations respectives.

Les échanges entre les deux Parties malienne et sénégalaise ont porté sur les questions clés, relatives à la libre circulation des personnes et des biens sur le corridor Dakar-Bamako, visant à identifier et à lever les entraves à la fluidité des échanges transfrontaliers.

La conférence a adopté le rapport conjoint des experts qui identifie les contraintes majeures au développement des échanges sur le corridor et a formulé les recommandations appropriées.

Les mesures prioritaires à mettre en œuvre immédiatement sont les suivantes :

- **L'opérationnalisation du Transit Routier Inter-Etats (TRIE) unique entre les deux pays avant le 01 juillet 2011 date butoir. Elle consistera notamment en l'utilisation d'un carnet unique TRIE, et la mise en place d'une caution unique TRIE par la signature du protocole entre les chambres de commerce du Mali et du Sénégal et l'identification des véhicules de transport inter-états par un macaron ;**
- **La suppression de toutes sortes de pratiques illicites le long du corridor conformément au Traité de l'UEMOA et au Protocole de la CEDEAO, relatifs à la libre circulation des personnes et des biens ;**
- **La réduction à trois (03) du nombre de postes de contrôle (un au départ, un à la frontière et un au lieu d'accomplissement des formalités), conformément à la Directive n°08/2005/CM/UEMOA en date du 16 décembre 2005 relative à la réduction des points de contrôle sur les axes routiers inter-états de l'UEMOA et à la Décision**

n°15/2005/CM/UEMOA en date du 16 décembre 2005, portant modalités pratiques d'application du plan régional de contrôle sur les axes routiers inter-états de l'UEMOA. A cet effet, tous les autres postes ou points de contrôle doivent être supprimés et un effort des deux parties se fera en vue de la réalisation rapide des mesures d'accompagnement, comme la construction des postes de contrôle juxtaposés ;

- Le respect de la charge à l'essieu de 11,5 tonnes en conformité avec le règlement n° 14/2005/CM/UEMOA, en date du 16 décembre 2005 par la mise en place dans les villes de départ d'équipements de pesage et de contrôle ;
- La réalisation effective des programmes d'entretien routier du corridor. Sur ce point, les deux parties s'engagent à trouver les financements nécessaires, notamment auprès des institutions communautaires.

Les deux Parties se sont engagées à mettre en œuvre les recommandations issues des travaux de la Conférence.

Ainsi, les deux Parties ont convenu de la mise en place d'un Comité Paritaire de Suivi et d'Evaluation dont le mandat est de veiller à la mise en œuvre des recommandations de la Conférence, à travers un Plan d'Actions qui sera élaboré sans délai.

La Conférence s'est déroulée dans une atmosphère de parfaite cordialité et grande fraternité dans l'esprit des relations historiques et privilégiées qui existent entre les deux pays sous l'impulsion dynamique de leurs Excellences Amadou Toumani TOURE et Maitre Abdoulaye WADE.

Les deux Parties, ont adressé leurs vifs remerciements à l'USAID et aux partenaires qui les ont accompagnés tout le long du processus d'organisation de la conférence.

Dans son allocution de clôture, Son Excellence Maître Souleymane Ndéné NDIAYE a exprimé sa gratitude et ses remerciements à Son Excellence Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE, ainsi qu'au Gouvernement et au Peuple maliens pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'a accompagné durant son séjour à Kayes.

Son Excellence Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE, a remercié son homologue Sénégalais et sa délégation pour leur contribution précieuse à l'atteinte des résultats de la conférence et leur a souhaité un bon retour au Sénégal.

Les deux Premiers Ministres ont appelé à une exécution correcte des conclusions et recommandations de la Conférence notamment à travers le mécanisme de suivi et d'évaluation.

Fait à Kayes, le 21 mai 2011

Pour le Gouvernement de
la République du Mali

Le Premier Ministre

Madame CISSE Mariam Kaidama SIDIBE

Pour le Gouvernement de
la République du Sénégal

Le Premier Ministre

Souleymane Ndéné NDIAYE

7.5.DISCOURS DE CLOTURE DU PM SENEGALAIS

- Madame le Premier Ministre de la République du Mali,
- Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Gouverneur de la ville de Kayes,
- Monsieur le Maire de Kidira,
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et chefs de Service,
- Mesdames, Messieurs les Représentants du Secteur Privé et des Organisations professionnelles,
- Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers,
- Chers Invités,
- A toute la population de Kayes et des localités environnantes,

Sur l'initiative conjointe de nos deux Chefs d'Etat, Son Excellence le Président Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali et Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, se tient aujourd'hui, la Conférence de Kayes sur la fluidité du commerce sur le corridor Dakar-Bamako.

Il s'agit d'un événement heureux, une première du genre entre le Mali et le Sénégal, deux pays frères liés en particulier par l'histoire, la culture, la géographie et l'économie.

C'est l'occasion de saluer les efforts inlassables des Présidents TOURE et WADE, deux artisans de l'intégration économique sous régionale. En acceptant la tenue d'une telle manifestation à la frontière, nos plus hautes autorités marquent un pas décisif vers l'intégration des Peuples de la sous région.

Madame le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers participants,

La globalisation des économies à la fin du vingtième siècle a introduit de nouvelles exigences dans la conduite des politiques économiques, financières et monétaires nationales.

Aucun pays livré à lui seul ne peut résister à la pression concurrentielle induite par la mondialisation. Il est donc nécessaire d'intégrer davantage les économies pour élargir les marchés, réaliser les économies d'échelle, accroître l'investissement et la production et améliorer la compétitivité des économies.

Il est plus que jamais nécessaire de favoriser l'intégration des marchés à travers principalement la libéralisation du commerce, renforcée par la réalisation de projets intégrateurs notamment à travers des infrastructures de transport compétitives.

Dans ce cadre, il est important que nous veillions à prendre en compte, dans la formulation de la politique économique nationale, les orientations communautaires et les objectifs d'intégration régionale. A cet égard, nous devons redoubler d'ardeur pour la mise en œuvre des dispositions du Traité de l'UEMOA et du Protocole de la CEDEAO, relatifs à la libre circulation des personnes.

Pour revenir aux travaux d'aujourd'hui, je voudrais rappeler que l'objectif majeur assigné à nos experts était d'identifier, sur différents secteurs d'activités, les divers obstacles qui se dressent encore sur la voie de l'amélioration et du renforcement des échanges entre nos deux pays frontaliers.

Pendant deux jours de discussions fructueuses et d'échanges riches en enseignements, nos experts ont rivalisé d'imagination et d'engagement, pour nous soumettre aujourd'hui des propositions d'actions concrètes et pragmatiques, susceptibles de nous aider à faire face aux défis communs qui nous interpellent.

Madame le Premier Ministre,

Les conclusions auxquelles ont abouti nos techniciens, à travers des contributions aussi pertinentes qu'innovantes devraient permettre de baliser la voie pour garantir une fluidité parfaite des échanges entre nos deux pays, avec la levée immédiate de tous les obstacles qui entravent encore la libre circulation des biens et des personnes sur l'axe Dakar – Bamako.

Au premier rang des recommandations des Experts, je retiendrai particulièrement, la suppression de toute forme de pratiques illicites le long du corridor conformément au Traité de l'UEMOA et au Protocole de la CEDEAO, relatifs à la libre circulation des personnes et des biens.

Il est évident qu'une stricte application de cette mesure se traduirait par des retombées significatives et aura un impact positif et durable sur le développement économique et social de nos pays respectifs.

S'agissant de la mesure portant réduction à trois (03) du nombre de postes de contrôle, conformément à la Directive n°08/2005/CM/UEMOA en date du 12 décembre 2005, je dois vous dire que j'ai tenu en 2010, deux réunions du Conseil interministériel pour donner des instructions fermes aux administrations chargées de sa mise en œuvre afin que tous les autres postes ou points de contrôle soient supprimés.

Je souhaite qu'un effort de nos deux pays se fasse sur la réalisation rapide des mesures d'accompagnement, comme la construction des postes de contrôle juxtaposés.

Nos préoccupations portent également sur le respect de la charge à l'essieu de 11,5 tonnes en conformité avec le règlement n° 14/2005/CM/UEMOA, en date du 16 décembre 2005. Il nous faut résolument y parvenir pour préserver la qualité de nos infrastructures qui coûtent cher à nos finances publiques.

Dans cette lancée, la réalisation effective des programmes d'entretien routier du corridor s'avère cruciale. Sur ce point, Madame le Premier Ministre, j'en appelle au soutien de nos institutions communautaires pour trouver les financements nécessaires.

Nous devons également trouver, par le dialogue et l'entente mutuelle, une solution pérenne et acceptable par tous, aux préoccupations exprimées par les transporteurs routiers d'hydrocarbures.

Le formidable élan de solidarité et de partage qui a prévalu dans les travaux préparatoires de la présente rencontre doit être préservé.

Par ailleurs, il nous faut faire preuve de vigilance et de rigueur dans le suivi de la mise en œuvre de nos décisions.

C'est ici, le lieu de souligner toute l'importance du rôle que devra jouer le comité paritaire de suivi et d'évaluation dont l'un des mandats essentiels sera de définir et d'élaborer une feuille de route afin d'assurer une application rapide et durable des mesures adoptées.

Le Sénégal pour ce qui le concerne, voudrait, par ma voix, exprimer tout son engagement à mettre en œuvre le plan d'Action et les recommandations qui ont sanctionné les travaux de la Conférence.

Nous demeurons convaincus que nos frères et sœurs du Mali nourrissent le même espoir et partagent la même détermination de voir nos conclusions se traduire par une exécution effective sur le terrain.

Madame, le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez avec moi que ce serait illusoire de croire qu'il existe un miracle pour la résolution des problèmes de l'Afrique, sans un ferme engagement, une forte détermination et une mobilisation accrue de tous les acteurs, autour de la promotion des valeurs de progrès telles que le travail de qualité et l'innovation.

C'est pourquoi j'en appelle à une implication réelle du secteur privé dans les secteurs moteurs de croissance. Je salue la mobilisation exceptionnelle du secteur privé malien et sénégalais dans ce projet important d'amélioration de la fluidité des échanges sur le corridor Dakar-Bamako.

Pour avoir effectué un travail remarquable, nos experts et opérateurs privés méritent nos vives félicitations et notre appréciation très positive. Les échanges fructueux et constructifs entre les opérateurs privés et les Services de sécurité et de contrôle de nos deux pays ont, en effet, permis de réaliser des progrès déterminants et de lever de nombreuses contraintes.

En outre, je plaide pour un véritable partenariat entre l'Etat, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, en particulier dans la réalisation des grands projets de développement.

A cet égard, il me plaît de souligner que notre partenariat stratégique avec l'USAID aura été un grand facteur impulsif et un apport décisif pour le succès de notre Conférence.

Permettez donc, Madame le Premier Ministre et chers participants que j'adresse des remerciements sincères ainsi que des félicitations à tous les partenaires techniques et financiers qui nous ont accompagnés si heureusement et si efficacement dans les différentes phases ayant abouti à cette Conférence.

Ceci n'est pas surprenant quand on connaît leur engagement sans faille à toujours s'investir pour promouvoir les initiatives de facilitation du commerce intra-régional.

Madame le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

On ne le dira jamais assez, le Sénégal et le Mali partagent une riche histoire et un même espace géographique. Leurs peuples respectifs sont liés par une longue tradition d'échanges multiformes qui se sont consolidés au fil des ans.

Nos deux Chefs d'Etat, qui se vouent une estime et une amitié solide à tous égards, l'ont si bien compris et œuvrent tous les jours à la consolidation de ces liens.

Il nous appartient dès lors de mesurer à leur juste valeur les enjeux de cette conférence que nous venons d'achever à l'aune des objectifs et aspirations légitimes de nos deux dirigeants et de nos peuples respectifs à vivre dans un environnement de paix, de parfaite sécurité et de bien-être économique et social.

Gageons que cette conférence permettra de jeter les jalons pour bâtir cet espace sans entraves pour le bonheur de nos peuples respectifs.

Madame le Premier Ministre,

Chers invités,

Je ne saurais terminer sans vous renouveler nos sincères remerciements pour l'hospitalité généreuse dont vous nous avez gratifié tout au long de notre séjour.

Permettez-moi d'associer à ces remerciements les Autorités politiques et administratives ainsi que les populations de Kayes, cette belle ville chargée d'histoire qui nous a si bien accueillis.

Enfin, Madame le Premier Ministre, soyez notre interprète, pour transmettre à Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali, les salutations chaleureuses de son Frère et Ami, Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal ainsi que les vœux de bonheur et de prospérité qu'il forme pour lui-même et pour le peuple frère du Mali.
Je vous remercie de votre attention.

7.6.DISCOURS DE CLOTURE DU PM MALIEN

- Monsieur le Premier ministre du Sénégal, cher frère ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Gouvernements du Sénégal et du Mali ;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République du Sénégal au Mali ;
- Excellence Madame l'Ambassadeur de la République du Mali au Sénégal ;
- Monsieur le Gouverneur de la Région de Kayes ;
- Honorables députés à l'Assemblée Nationale du Sénégal et à l'Assemblée Nationale du Mali ;
- Monsieur le Président du Conseil Régional de Kayes ;
- Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires et Patronales du Sénégal et du Mali ;
- Messieurs les Maires des Communes de Kidira et de Kayes ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs,

Au terme d'une longue mais fructueuse journée de concertation sur des thèmes essentiels au développement des économies de nos pays, nous voici en présence d'importantes résolutions incluant des recommandations allant toutes dans le sens d'une meilleure fluidité des échanges commerciaux entre le Mali et le Sénégal.

Je suis particulièrement heureuse de noter que nous avons parfaitement intégré la matérialisation de la volonté politique en matière de commerce de nos deux Présidents de la République, Son Excellence Me Abdoulaye WADE du Sénégal et Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE du Mali, à savoir l'amélioration des échanges commerciaux et le renforcement du processus d'intégration de nos deux pays.
Monsieur le Premier ministre, cher frère,
Mesdames et Messieurs,

Il est important de souligner ici que certaines contraintes majeures faisant entrave à la fluidité des échanges commerciaux entre le Sénégal et Mali ont, fort heureusement, fait l'objet d'accord entre les deux parties comme le révèle le rapport final qui vient de nous être soumis ce matin.

Parmi ces contraintes, je voudrais simplement rappeler entre autres:

- le nombre élevé des points de contrôle routier et la perception de taxes non autorisées ;
- la faible application des textes communautaires et la multiplicité des documents exigés en matière de commerce transfrontalier de produits du cru, du bétail et de l'artisanat ;
- le non respect des dispositions communautaires relatives aux règles d'origine ;
- les restrictions à l'exportation de céréales ;
- la non application du règlement n°14 de la Commission de l'UEMOA.

Je voudrais à votre suite, Monsieur le Premier ministre, cher frère, prendre l'engagement au nom du Gouvernement du Mali que les recommandations pertinentes qui ont été formulées, seront mises en œuvre avec la plus grande diligence pour la fluidité et la prospérité du commerce transfrontalier entre le Mali et le Sénégal.

Monsieur le Premier ministre, cher frère,

Mesdames et Messieurs,

A l'issue de nos travaux, nous avons retenu comme mesures urgentes à prendre par nos deux gouvernements :

- l'élaboration sans délai d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations ;
- la mise en place d'un comité de suivi qui se réunira alternativement au Sénégal et au Mali une fois par trimestre ;

Monsieur le Premier Ministre, nous nous sommes engagés à veiller à l'exécution effective des missions confiées à ce comité.

Nous avons également pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour soutenir le développement du transport ferroviaire entre nos deux pays comme une alternative à la route.

Monsieur le Premier ministre, cher frère,

Permettez-moi de profiter de cette tribune pour vous transmettre les salutations fraternelles et chaleureuses ainsi que les remerciements sincères du Président de la République du Mali, Son Excellence

Monsieur Amadou Toumani TOURE, à son aîné, Son Excellence Me Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, pour tout le soutien qu'il n'a cessé d'apporter en vue d'éradiquer les entraves à la fluidité et au développement des échanges commerciaux entre le Mali et le Sénégal.

A vous, Monsieur le Premier ministre, cher frère, ainsi qu'à l'ensemble de l'importante délégation qui vous a accompagné ici à Kayes durant cette conférence, acceptez notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour votre présence et votre participation de qualité remarquable ayant fortement contribué à sa réussite.

Avant de terminer, je voudrais saisir également cette opportunité pour remercier tous nos partenaires techniques et financiers en particulier l'USAID pour sa contribution à l'organisation et à la tenue de la Conférence de Kayes.

Monsieur le Premier ministre, cher frère,

Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant à toutes et à tous un très bon retour dans votre pays et dans vos familles, je déclare clos les travaux de la « Conférence transfrontalière de Kayes sur la fluidité des échanges commerciaux entre le Mali et le Sénégal ».

Je vous remercie de votre aimable attention.

Kayes, le 21 mai 2011

U.S. Agency for International Development

1300 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20523

Tel: (202) 712-0000

Fax: (202) 216-3524

www.usaid.gov